NOV/DEC 2022 - n°7

SOLIDAIRE AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

Le Dechynois

Une rentrée festive et culturelle

page 6

UN CAFÉ-CITOYEN POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En lien avec Défi-Plie et la Mission Locale, le Centre Socio-Culturel a convié les associations dechynoises, le 22 septembre dernier, à un Café-Citoyen sur la thématique de l'insertion professionnelle. L'objectif est de trouver ensemble des moyens d'accompagner les personnes, n'ayant plus de contact avec les structures d'insertion professionnelle afin de les remettre sur le chemin de l'emploi. Beaucoup d'associations dechynoises participent à l'insertion sociale, culturelle, sportive et sont donc un maillon essentiel du vivre-ensemble. Les échanges ont été productifs et de nombreuses pistes d'actions ont été évoquées.

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE SE DÉCENTRALISE DANS LES ÉCOLES

A partir du 7 novembre 2022, la garderie périscolaire du matin et du soir se déroulera dans les écoles respectives de vos enfants. Ils seront accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin à partir de 7h jusqu'au démarrage de la classe, et le soir de la sortie de classe jusqu'à 18h30. Cette nouvelle organisation facilitera l'accueil des enfants, leur bien-être, leur sécurité, en supprimant les trajets de route.

La garderie des accueils de loisirs du mercredi ne change pas, elle continue au Centre Socio-Culturel de 7h à 9h30 et de 17h à 18h.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

L'accompagnement à la scolarité reprend au Centre Socio-Culturel :

- Pour les enfants scolarisés à l'école Joliot-Curie : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h00 à partir du 8 novembre
- Pour les collégiens **: les lundis et jeudis de 16h45 à 18h15** à partir du 7 novembre.

Renseignement à l'accueil du centre Socio-Culturel ou au 03.27.95.82.27

SORTIE AU CIRQUE ARLETTE GRUSS

Le Centre Socio-Culturel organise une sortie au Cirque Arlette Gruss le Dimanche 20 Novembre 2022 à Villeneuve-d'Ascq.

Départ 12h15 devant le Centre Socio-Culturel
Tarif dechynois : 8€ par adulte / 4€ par enfant
Tarif doublé pour les extérieurs
Inscriptions au 03.27.95.82.27

CINÉ-DÉBAT

Le Centre Socio-Culturel organise un **ciné-débat**
le Vendredi 2 Décembre 2022 à 18h30
Film diffusé LA BOUM
Un encas sera proposé aux familles
Inscriptions au 03.27.95.82.27

De vous à moi

Jean-Michel SZATNY
Maire de Dechy

Jean Michel SZATNY

La hausse des prix de l'énergie n'épargne pas les collectivités. Même si le Gouvernement s'est engagé à augmenter de 110 millions d'euros la dotation globale de fonctionnement, les dépenses d'énergie alourdissent le budget des collectivités. Notre commune n'est pas épargnée. Cette année, les coûts ont été multipliés par dix. Il nous faut donc être extrêmement vigilants.

Des actions ont déjà été mises en place. Le personnel communal a été sensibilisé aux gestes simples à respecter, tels qu'éteindre les lumières inutiles lorsqu'une pièce est inoccupée. J'ai également alerté les présidents d'associations utilisant des salles communales ou des équipements sportifs municipaux sur la nécessité d'être rigoureux quant à l'éclairage et le chauffage des locaux.

Certaines communes ont fait le choix d'éteindre l'éclairage public la nuit. A Dechy nous sommes sensibles aux risques d'insécurité qu'une telle décision peut engendrer. Nous avons déjà anticipé. Les voiries rénovées ont fait l'objet d'enfouissement des réseaux et surtout de la pose de candélabres munis de lampe LED à faible consommation d'énergie.

Les fêtes de fin d'année ne seront pas épargnées par les restrictions provoquées par cette crise. En effet, j'ai décidé que les illuminations seront installées uniquement à la Ferme Jacquart durant le week-end du Marché de Noël, sur la façade de la Mairie, la place de la Mairie, ainsi que sur le long de la départementale entre le 15 décembre et la première semaine de janvier.

Enfin, étant également conscient des efforts qui vous sont demandés en terme de sobriété énergétique, j'ai souhaité ne pas organiser, cette année, le concours des façades illuminées.

Malgré cette période difficile que nous traversons, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, dans le partage et la convivialité.

Jean-Michel SZATNY
Maire de Dechy

Bimestriel d'informations
De la Ville de Dechy

Le Dechynois

Directeur de la publication :
Jean-Michel SZATNY
Conception :
Service Communication
Impression :
IDJ
Tirage : 2400 exemplaires

Mairie de Dechy
Place Jean Jaurès
59187 Dechy
03 27 95 82 00

SOMMAIRE

Centre Socio-Culturel ..... p 2
De vous à moi ..... p 3
Libération de Dechy et de Sin-le-Noble ..... p 4
Nos aînés ..... p 5
Une rentrée festive et culturelle ..... p 6
Agenda ..... p 9
Inscription au repas de Ste Barbe ... p 11
Cadre de vie ..... p 12
Informations pratiques ..... p 13
Nos enfants à l'école ..... p 14
Expression politique ..... p 15
Marché des producteurs locaux ..... p 16

LIBÉRATION DE DECHY ET DE SIN-LE-NOBLE

Cette année, les villes de Dechy et de Sin-le-Noble ont commémoré, le dimanche 28 août à Dechy, la date anniversaire de leur libération par les forces alliées en présence de nombreux élus, de représentants d'associations du Douaisis et de la population dechynoise.

Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy, a rappelé dans son discours le courage des héros qui, le 1er septembre 1944, se sont battus pour empêcher la destruction de la centrale de Dechy, située sur le territoire de Sin-le-Noble. Il a également rendu hommage au Colonel Jan SKOWRON et au Caporal-chef Zygmunt WLODARCZYK qui ont saboté, avec leur équipe, l'antenne de l'aérodrome allemand situé à Dechy.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'un piquet d'honneur du 41ème Régiment de Transmission de Douai, des associations patriotiques du Douaisis et de nombreuses associations de Dechy, dont l'association colombophile « Les Sans Peurs », l'Harmonie municipale, et les Anciens combattants.

RETOUR SUR LE VOYAGE DES SÉNIORS

Au mois de septembre, la municipalité a organisé un voyage en Vendée, à Saint-Hilaire-de-Riez, pour les séniors de 65 ans et plus.

Entre le Marais Breton, l'Île de Noirmoutier, Saint-Jean-de-Monts, une journée à la Rochelle et à La Baule, ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

Le groupe a également partagé de nombreux moments de convivialité.

CHARLOTTE SÉBILLE A EU 100 ANS

Madame Charlotte Sébille a soufflé ses 100 bougies, le samedi 10 septembre dernier. Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy, est venu lui rendre visite pour lui remettre, au nom de la municipalité, une composition florale ainsi que la médaille de la ville.

Charlotte est née le 10 septembre 1922 à Fressain. Elle est fille unique. Diplômée d'un cap en sténodactylo, elle rentre à l'âge de 16 ans, en 1938, au siège de la Coopérative, situé rue de la gare à Sin-le-Noble. C'est là où travaillait son futur beau-père qui lui a présenté son fils Albert. Ils se marient le 20 décembre 1941. La cérémonie s'est déroulée dans le salon blanc de l'hôtel de ville de Douai.

Albert commence à travailler à la brasserie « La Prolétarienne », située à Sin-le-Noble, avant d'être embauché à la Centrale électrique de Dechy en 1943 en tant que chauffeur de chaudière à charbon. Il y fit toute sa carrière jusqu'à sa retraite.

Tous les deux ont eu une vie bien remplie et de nombreux enfants et petits-enfants. Il y a eu d'abord Jacqueline née en 1943, puis Jacques en 1945, Jocelyne en 1951, Joëlle en 1954 et Josiane en 1959. Albert et Charlotte s'installent à Dechy en 1951. Ils occupent d'abord un baraquement, rue Alcide Moché, avant d'acheter leur maison au 38 rue Henri Semail, où Charlotte réside toujours.
Elle a consacré toute sa vie à sa famille. Toujours en activités, du matin au soir, que cela soit aux fourneaux ou à la confection de vêtements pour ses enfants, ses journées étaient toujours bien remplies. Le week-end, les mains dans la farine, elle faisait toujours six tartes, pour que le lundi il n'en reste aucune. Aimante et bienveillante, sa préoccupation première était le bien-être de ses enfants.

A 51 ans, elle reprend une activité professionnelle quotidienne en tant que femme de ménage à Douai pour améliorer le quotidien de la famille. Elle travaillera jusqu'à l'âge de 65 ans.
Aujourd'hui Charlotte a une famille qui se compose de 14 petits-enfants, 28 arrières-petits-enfants et 6 arrières-arrières-petits-enfants. Depuis le décès de son mari Albert, quelques jours avant son 70ème anniversaire, elle vit toujours à son domicile, entourée et soutenue par ses enfants, qui l'accompagnent au mieux pour lui assurer une vie paisible.

DURANT TROIS JOURS LA POMME DE TERRE ÉTAIT À LA FÊTE

Après une annulation en 2020, et une édition modifiée en 2021, la Fête de la Pomme de Terre est revenue avec quelques nouveautés, mais a renoué avec les fondamentaux.

Vendredi

Notre géante, Caquette, avait donné rendez-vous aux Dechynois dès le vendredi soir pour le lancement des festivités à la Ferme Jacquart.

Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy, entouré de nombreux élus, a inauguré l'exposition vivante des animaux de la Ferme et des engins agricoles. Une exposition sur l'histoire du logement social et une seconde, autour des risques domestiques ont suscité un grand intérêt.

Samedi

Le samedi, les bradeux se sont retrouvés pour chiner dans les rues de Dechy. Les enfants, quant à eux, ont pu profiter des activités des Patates Olympiades pour remporter des tickets de manèges. Au programme : tir à la corde, piscine à paille, chasse aux trésors, concours de vélos fleuris et de pommes de terre décorées.

Toute la journée, l'équipe du Musée de la mémoire sociale « Célestin Leduc » a ouvert ses portes pour partager ses collections.

Comme chaque année, l'association La Boule d'Or a organisé un concours de pétanque réservé aux Dechynois, alors que l'U.S. Dechy a proposé une animation musicale sur les anciens terrains de tennis avec le groupe « 2 pas d'ici ».

Dimanche

Le dimanche matin, il y avait du choix sur les étals des producteurs locaux : produits du terroir, miel, ou confections artisanales.

En attendant le cortège des géants et des fanfares, le groupe Eldo Orchestra a fait danser notre Caquette et Tiot Batiche de Masny.

Vous étiez nombreux à applaudir le cortège sur le parcours ou sur la Place de l'Îlot Goulois. Une vingtaine de géants et de fanfares a ainsi déambulé dans les rues de Dechy.

A Dechy, on aime la peinture

Le mois d'octobre à Dechy c'est le mois de la peinture. Entre les Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes (POAA) ou la 5ème édition de Peintres dans la rue, Dechy est une ville qui aime les artistes peintres et leurs créations.

Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes

Une nouvelle page des Portes Ouvertes d'Ateliers d'Artistes, soutenues par le Département du Nord, s'est écrite pendant trois jours, les 7, 8 et 9 octobre dernier. Comme chaque année, le Petit Atelier Dechynois et le Centre Socio-Culturel ont ouvert leurs portes à tous pour faire découvrir leurs toiles au grand public.

La Municipalité remercie tous les artistes qui se sont investis avec tant de générosité pour partager leur passion. Merci également au public venu découvrir leurs créations.

Entre émerveillement et surprise, la palette des émotions était large.

5ème édition de Peintres dans la rue

C'est devenu un rendez-vous incontournable depuis quelques années. Une vingtaine de peintres venus du Douaisis se sont installés, dans les rues de Dechy, pour peindre nos quartiers et nos espaces verts, selon leurs envies. L'occasion pour nous, Dechynois, de redécouvrir notre ville sous un angle différent.

A l'issue de la journée, le jury composé de Jean-Michel SZATNY, Maire de Dechy, Estelle MOUY, Adjointe en charge des affaires culturelles, Annie BLANC, Présidente du Petit Atelier Dechynois et de Matthieu Bayart, représentant le conseiller départemental Charles BEAUCHAMP, a attribué le premier prix à Yannick MYLLE.

Trois jeunes peintres en herbe, Zélie, Noémie et Aïna, ont également été mises à l'honneur .

Enfin, dans la salle voutée de la Ferme Jacquart, le public a pu découvrir d'autres toiles peintes par l'ensemble des artistes présents.

10ÈME ÉDITION DE LA SEMAINE CULTURELLE

Après une interruption suite à la crise sanitaire, l'association Agir Bouger Ensemble a organisé la 10ème édition de la Semaine Culturelle du 23 septembre au 1er octobre.

Le programme était très varié. Entre un tribute de Deep Purple, une pièce de théâtre, un spectacle pour les enfants, organisé en lien avec les centres socio-culturels de Dechy et de Guesnain, et une après-midi réservée aux séniors, il y en avait pour tous les goûts.

La semaine s'est clôturée par un repas cabaret avec ambiance Moulin Rouge.

AGENDA

Repas « Ambiance musette »
Organisé par l'association de la mémoire sociale de Dechy « Célestin Leduc » et du Bassin minier

Le repas est ouvert à tous (places limitées à 120 personnes)
Animation par l'accordéoniste Jean-Michel CHRETIEN
Réservation auprès de Madame Marthe QUAGLIO au 06.87.43.49.05
Tarifs (hors boissons) : 25 € / adulte - 15 €/enfant (- de 12 ans)
Menu :
Carbonnade flamande en brioche
et gratin dauphinois
Duo de fromage
Tarte au Libouli et café

VENDREDI 11 NOVEMBRE
À 12H15
SALLE DES FÊTES

Journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »

VENDREDI 11 NOVEMBRE,
RDV A 10H45 SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE POUR LE DEPART DU CORTEGE

Loto spécial Noël

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2022
Organisé par l'USCD « La Joie et l'Espérance »
Salle des Fêtes (rue de l'Egalité)
Ouverture des portes 12h—Début des jeux à 14h
De nombreux lots à gagner
Tarifs :
Planche de 6 cartons pour les enfants : 8 €
Planche de 12 cartons : 15 €
Planche de 24 cartons : 20 €

Réservation conseillée au 07.68.85.05.63 par SMS ou après 18h
Les places réservées sont retenues jusqu'à 13h30
1 place réservée = 1 joueur
Buvette et petite restauration sur place

Distribution des colis de Noël aux aînés à l'ancien collège

Cette année, la distribution des colis de Noël aux personnes de 65 ans et plus reprend dans la salle de restauration de l'ancien collège (rue des Frères Martel) le **Vendredi 9 Décembre de 14h à 16h**.

Pour les personnes ayant demandé une distribution à domicile, celle-ci aura lieu, soit le Samedi 10, soit le Dimanche 11 Décembre, selon la disponibilité des élus.

Marché de Noël

DU 16 AU 18 DÉCEMBRE
FERME JACQUART (RUE VICTOR HUGO)
Inauguration et descente du Père Noël
le vendredi 16 décembre à partir de 18h30
(Place de l'Îlot Goulois)
Soirée cabaret le samedi soir
Nombreuses animations pour les enfants durant les trois jours
Le programme complet sera distribué dans votre boîte aux lettres

Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire

SAMEDI 7 JANVIER 2023
À 17H30

SALLE D'OEUVRES
RUE CÉLESTIN LEDUC

Super loto

DIMANCHE 15 JANVIER 2023
Salle des Fêtes (rue de l'Egalité)
Organisé par l'association colombophile « Les Sans Peurs »
Animation par Jérémy
Ouverture des portes à 12h - Début des jeux à 15h
7 séries spéciales bons d'achat Auchan - Jeux intermédiaires
Réservation possible au 06.82.71.74.73 ou au 06.13.25.08.79

Tarif : 20 € la plaque de 24 cartons
Buvette et petite restauration sur place (prix attractifs)

INSCRIPTION AU REPAS DE SAINTE BARBE

Comme chaque année, la Municipalité convie gracieusement les Sapeurs Pompiers volontaires et les Mineurs retraités habitant Dechy au banquet traditionnel de la Sainte Barbe organisé le **samedi 3 décembre 2022 à 12h30 à la salle d'Œuvres**.

Leurs conjoints, veufs ou veuves ainsi que toute autre personne souhaitant se joindre à ce banquet pour fêter la Saint Barbe seront les bienvenus dans la mesure des places disponibles, moyennant une participation de :

- **26, 50 € pour les Dechynois**
- **35 € pour les extérieurs**

Les inscriptions seront prises en Mairie du lundi 14 au vendredi 18 novembre 2022 (sauf le mardi 15 novembre après-midi), de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

✂ .....

BULLETIN D'INSCRIPTION AU BANQUET DE SAINTE BARBE RÉSERVÉ AUX ANCIENS MINEURS ET SAPEURS-POMPIERS

☐ Monsieur ☐ Madame Nom: ……..……. Prénom : ……
désire participer au Banquet du Samedi 3 Décembre 2022
Pour les anciens mineurs, merci de fournir un justificatif de la pension des Mines.

☐ Monsieur ☐ Madame Nom : ……. Prénom : ……
désire participer au Banquet du Samedi 3 Décembre 2022, en tant que conjoint, veuf ou veuve de mineur ou de sapeurs-pompiers.
Je verse la somme de ☐ 26,50 € *(tarif Dechynois)* **ou de ☐ 35 €** *(tarif extérieur) (Versement en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces)*

Adresse : ……...……..

☎ ……

Si vous souhaitez que l'on vienne vous chercher et/ou vous ramener à votre domicile, veuillez cocher la ou les cases correspondantes:
☐ **le MIDI uniquement** ☐ **le SOIR uniquement** ☐ **le MIDI et le SOIR**

✂ .....

BULLETIN D'INSCRIPTION AU BANQUET DE SAINTE BARBE DESTINÉ AUX PERSONNES SOUHAITANT PARTICIPER AU BANQUET

☐ Monsieur ☐ Madame Nom: ……..……. Prénom : …….
désire participer au Banquet du Samedi 3 Décembre 2022
☐ Je serai accompagné de …. personne(s) adulte(s)

Je verse la somme de ☐ 26,50 € *(tarif Dechynois)* **x ……, soit au total …… €**
Ou la somme de ☐ 35 € *(tarif Extérieurs)* **x ……, soit au total …… €**
(Versement en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces)

Adresse : ……...……..

☎ ……

LA RONDE DE LA FOSSE

La Ronde la Fosse est un circuit de promenade qui circule au cœur du centre-ville de Dechy.

A travers la mise en place d'un balisage le long du chemin, cette boucle de 1,82 km permet aux visiteurs de découvrir le passé historique minier et agricole de la ville.

Le point de départ de cette boucle se situe à la cour de la ferme Jacquart, l'un des précieux patrimoines de la ville.

Vous retrouverez tout au long du parcours un balisage qui vous permettra de vous orienter, ainsi que des totems d'interprétation, donnant des informations sur des lieux particuliers de la commune.

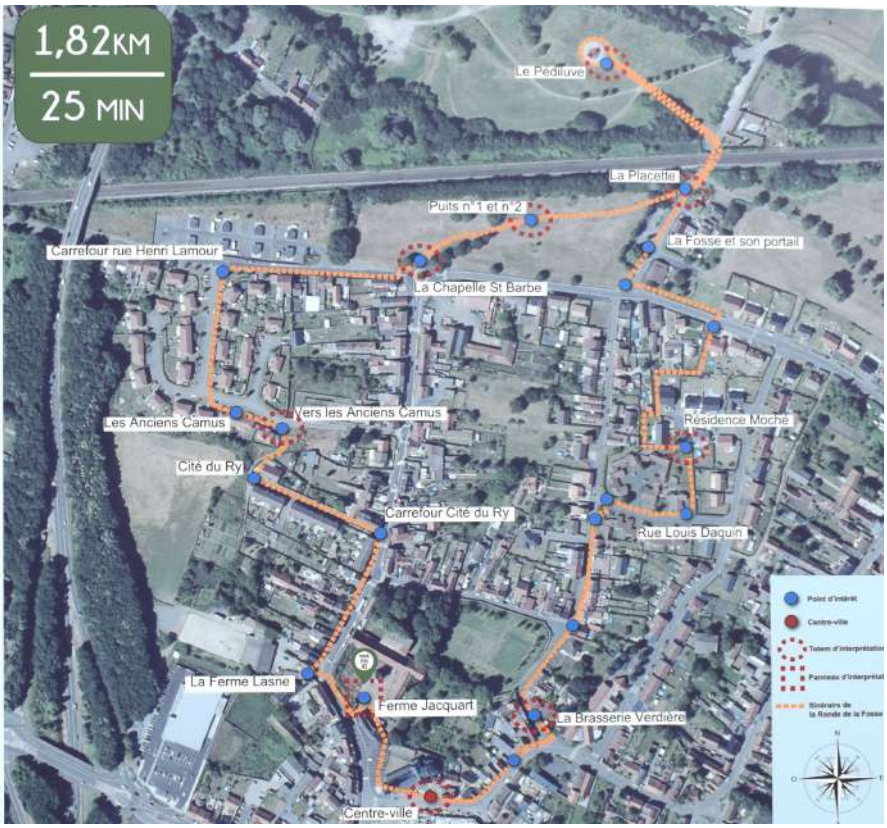

RÉSULTATS DES FAÇADES FLEURIES

Chaque participant recevra prochainement un bon à utiliser chez les commerçants de Dechy.

FAÇADES ET JARDINETS	
1	POULAIN Claudine
2	MAJEROWICZ Henriette
3	DELVILLE Lydie
4	VASSEUX Dominique
5	DELOFFRE Rosanne
6	BENMIMOUN Cathy
7	DERENCOURT Dominique

BALCONS	
1	QUIERTANT Yves
2	DECOUT Véronique
3	SCHROT Karine
4	FENAIN Bernadette
5	BLASSELLE M.Madelène
6	LECONTE M.Claude
7	DELAIDDE Lucienne
8	COILLOT Rose Marie

FAÇADES	
1	URBANZYK Ellene
2	MARTIN Daniele
3	DUPHIL Michèle
4	CHOQUET Beatrice
5	SHRANOWSKI Marcelle
6	KISS Marthe
7	CHIESI Eliane

JARDINETS	
1	LANCELLE Fabienne
2	LABRE Christiane

GRANDES SURFACES PETITES SURFACES	
1	DOMINIKOWSKI Thérèse
2	GOGUET Henri

Plan Local d'Urbanisme : votre avis compte !

Parce que la révision du Plan Local d'Urbanisme se fait avec vous, nous avons besoin de votre avis pour construire ce projet commun. Un formulaire joint à ce bulletin vous permet de donner votre avis.

Comme nous l'évoquions dans l'édition précédente du Dechynois, la Ville de Dechy a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'adapter son document d'urbanisme aux évolutions du Schéma de cohérence territorial (Scot) et de permettre de mener à bien les orientations politiques urbaines. Cette révision du PLU est l'occasion de définir le projet de Dechy pour les 10 prochaines années. Le PLU traduit la stratégie de développement et d'aménagement du territoire au travers d'orientations spatiales.

Un formulaire à compléter et à transmettre en Mairie jusqu'au 2 décembre 2022

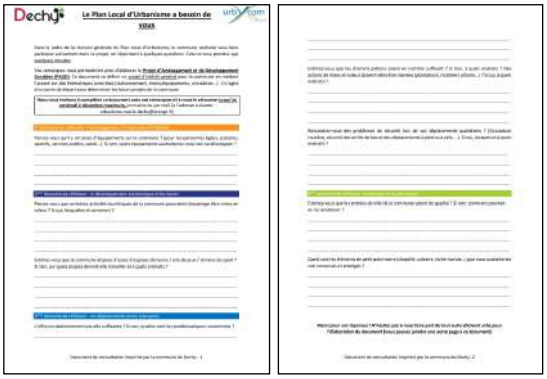

La commune souhaite vous faire participer activement à ce projet en répondant à quelques questions via un formulaire joint au bulletin municipal. Vos suggestions et vos remarques nous permettront d'élaborer le Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD).

Qu'est-ce que le P.A.D.D. ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un document qui sert à définir le projet d'intérêt général pour la commune en mettant l'accent sur des thématiques concrètes (stationnement, loisirs/ équipement, circulation,...). Il s'agira d'un point de départ pour déterminer les futurs projets de la commune.

Informations pratiques

Cimetière : achat de concessions par anticipation

Pour des raisons liées à la maîtrise de l'aménagement du cimetière communal, les attributions de concessions par anticipation sont suspendues. Cependant, toute autre situation particulière fera l'objet d'un examen de la part de Monsieur le Maire.

L'usage de l'eau toujours soumis à un arrêté prefectoral

Nous vous rappelons que le Département du Nord est toujours soumis à l'arrêté préfectoral du 11 août 2022 jusqu'au 30 novembre 2022 portant restriction de l'usage de l'eau. Vous pouvez consulter cet arrêté sur le site internet de la ville www.ville-dechy.fr.

Le déficit de pluie observé l'été dernier confirme le réchauffement climatique et les problèmes de sécheresse seront de plus en plus récurrents. C'est pourquoi, la municipalité envisage un projet de récupération d'eaux de pluie sur le site de l'école Joliot-Curie. La contenance sera de 157 000 litres d'eau.

ECOLE JOLIOT-CURIE : CRÉATION D'UNE CLASSE INFORMATIQUE POUR MIEUX APPRENDRE

En novembre, l'école Joliot-Curie sera équipée d'une salle informatique. Un outil devenu essentiel à l'apprentissage des élèves.

UN MATÉRIEL ÉDUCATIF PLUS PERFORMANT

En 2020, la crise sanitaire et les différents confinements ont entraîné une nette augmentation de l'utilisation des outils informatiques, renforçant ainsi la fracture numérique et les inégalités scolaires. Face à ce constat, la ville, en lien avec l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Joliot-Curie, a élaboré un projet afin de doter l'école d'un équipement informatique performant. C'est désormais, chose faite. Depuis la rentrée de septembre, les élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie disposent d'une classe informatique équipée de 25 ordinateurs, d'un tableau interactif, d'une imprimante réseau et d'un vidéo projecteur. Cet équipement est complété par des logiciels pédagogiques qui permettent aux enfants de bénéficier d'un apprentissage ludique et complet de la lecture, de l'orthographe, de l'écriture, ou encore des mathématiques et du calcul mental.

DES OUTILS ADAPTÉS À L'ÂGE ET AU RYTHME DES ENFANTS

Ce nouvel équipement sera utilisé par l'ensemble des classes, du cours préparatoire au cours moyen 2ème année. *« L'objectif est de s'adapter à l'âge et au rythme de chaque enfant,* explique Thérèse PARISSEAUX, Adjointe en charge des écoles. *Le matériel mis à disposition permet un apprentissage ciblé en fonction du rythme de chaque élève. Les plus rapides pourront travailler en autonomie, tandis que les autres pourront bénéficier d'interactions avec leur enseignant. L'objectif étant d'évoluer vers une pédagogie active et un apprentissage autonome. »*

LA MUNICIPALITÉ A RÉPONDU À UN APPEL À PROJETS « SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES »

Ce projet a reçu un avis favorable du dispositif mis en place par le gouvernement en

2021. Ceci a permis à la commune d'obtenir un financement de l'Etat à hauteur de 70% pour le matériel informatique et de 50% pour les logiciels.

Qu'est-ce que le Socle numérique pour les écoles élémentaires ?

L'appel à projets « Socle numérique dans les écoles élémentaires » est un dispositif de l'Etat qui vise à soutenir financièrement la généralisation des outils numériques éducatifs pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycle 2 et 3).

QUELQUES CHIFFRES

- **329** élèves répartis sur 17 classes (du CP au CM2) peuvent bénéficier de ce nouvel outil informatique
- **25** ordinateurs sont mis à disposition
- Coût du matériel : **27 877 €**
- Coût des logiciels : **2 222,26 €**

GROUPE MAJORITAIRE «*POUR DECHY, CONTINUONS ENSEMBLE*» - 22 ÉLUS

En France, près de 65 % de la population peut prétendre à l'attribution d'un logement social. Profitant de loyers modérés, ces appartements et maisons permettent aux foyers les plus modestes de se loger.
Notre politique municipale œuvre à un logement décent pour tous.
Un partenariat étroit avec nos quatre bailleurs sociaux ; Norévie, Maisons et Cités, Partenord, et SIA permet des propositions adaptées en fonction des besoins des habitants même si les délais paraissent toujours trop longs.
Dechy est une ville attractive et les demandes sont supérieures aux offres.
Une veille est exercée en lien avec la caisse d'allocations familiales afin que des marchands de sommeil ne profitent pas de la détresse de certaines familles démunies. La municipalité vient de délibérer pour la mise en place d'un permis de louer ainsi qu'un permis de diviser, en partenariat avec Douaisis Agglo, qui permettra d'avoir un droit de regard sur la location des bailleurs privés.
Les travaux de rénovation de La Croix de Pierre avancent bien et les passoires énergétiques sont bien corrigées pour attribuer des logements mieux isolés.
Une continuité des constructions, dans le droit fil des années précédentes, est en cours afin d'augmenter les possibilités en termes d'accessions et de locations.
La construction d'un béguinage dans le centre de Dechy se précise. Cette réponse pour nos aînés aurait l'avantage de mailler le logement individuel avec des accueils collectifs. Ce qui concourt à consolider la mixité sociale déjà entamée sur notre commune. Nous reviendrons vers vous en temps utile pour vous apporter les informations nécessaires.

Le groupe Majoritaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin année et vous attend nombreux pour son marché de Noël.

Pour le Groupe Majoritaire Municipal
Donatien DUCATILLION

GROUPE MINORITAIRE «*UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE*» - 7 ÉLUS

DECHY, une collectivité locale en action pour la protection de l'environnement ?

Le réchauffement climatique est maintenant une réalité qui nous touche quotidiennement et qui implique une modification de nos modes de vie.
L'été s'est terminé, la sécheresse et la guerre en Ukraine nous rappellent cruellement notre dépendance aux énergies que sont l'eau, le gaz, le pétrole et l'électricité et leur caractère précieux.
Pour se prémunir au mieux cet hiver et pour les années à venir, il devient impératif de s'interroger individuellement et collectivement sur nos modes de consommation qui deviennent indispensables.
La protection de l'environnement doit être un des piliers du développement durable avec la transition énergétique des bâtiments communaux et la cohésion sociale.
Dotées de compétences propres en matière d'environnement, les collectivités territoriales assurent une part croissante des actions et des dépenses liées à la protection de l'environnement.
Notre commune doit donner l'exemple, le développement durable doit être un axe de sa politique et tous les élus doivent s'impliquer pour favoriser la transition écologique.
Le premier levier est la sobriété :

- L'installation d'ampoules LED pour l'éclairage de la ville diminueront nettement la consommation électrique.
- Réduire la durée des illuminations de fin d'année.
- Lutter contre les passoires thermiques, rénover les bâtiments publics afin de limiter l'impact environnemental et la facture énergétique.
- Elaborer un plan d'actions communal pour diminuer drastiquement la facture énergétique.

Respecter son environnement, c'est modifier ses habitudes de vie.
L'écologie est aussi et surtout un problème culturel.
Le respect de l'environnement passe par un grand nombre de changements comportementaux.

Une Equipe à votre écoute : Groupe d'Opposition Municipale

Nous contacter :
Mail : uneequipeavotreecoute@outlook.fr
Une équipe à votre écoute

Consommons local, C'est bon pour le moral !

Rendez-vous le dimanche 20 novembre 2022

Venez nombreux à la Ferme Jacquart

rue Victor Hugo à Dechy

Dechy
Tous les atouts de la Ville à la campagne

Animation du mois : Initiation à la méditation aux bols chantants tibétains *(accueil par groupe de 5 personnes maximum durant un créneau d'une demi-heure de 8h30 à 12h)*